

RESEAU FERRE DE FRANCE
PREPARATION DU DEBAT PUBLIC SUR
PROLONGEMENT DU RER E A L'OUEST – EOLE

20 octobre 2010
Alerte médias quotidienne

Sommaire

ARTICLES LIES AU PROJET DE PROLONGEMENT DU RER E A L'OUEST - EOLE	3
Eole à Mantes : une réalité en 2020, Le courrier de Mantes, 20 octobre 2010	3
Salle comble pour le débat public sur la prolongation du RER E à Poissy, Cœur de Poissy, 20 octobre 2010	6
Débat public prolongement RER E, CA Deux Rives de Seine, 19 octobre 2010	11
ARTICLES LIES AU CONTEXTE DU PROJET	13
Un programme ambitieux pour valoriser les bords de Seine, Le Courrier des Yvelines, 20 octobre 2010	13
Nanterre se concerte sur son stade de rugby, Défense-92.fr, 19 octobre 2010	15
Débat avec Philippe Chaix, directeur de l'EPAD, Echos Garennois, 15 octobre 2010	17

Articles liés au projet de prolongement du RER E à l'Ouest - EOLE

Eole à Mantes : une réalité en 2020, Le courrier de Mantes, 20 octobre 2010

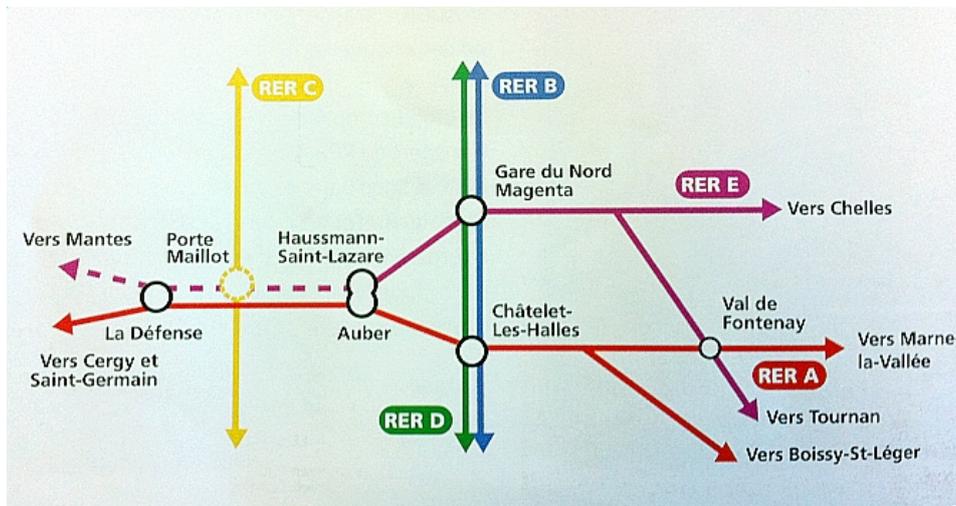
RER E. La commission particulière du débat public vient de lancer les consultations sur le prolongement du RER E vers l'ouest. Une réunion s'est tenue mardi dernier à Mantes-la-Jolie.

« Le RER passera-t-il par Aubergenville ? », « Des études d'impact ont-elles été réalisées concernant l'environnement autour d'Epône ? », « Quels seront les temps de parcours entre Les Mureaux et Saint-Lazare ? » Autant d'interrogations posées par les usagers actuels de la ligne Mantes-Paris qui souhaitent voir leurs conditions de transport s'améliorer.



Des intervenants de Réseau Ferré de France, du Syndicat des Transports en Ile-de-France et de la SNCF étaient présents pour répondre aux questions.

Depuis le début du mois, les débats publics sur le prolongement du RER E vers l'ouest sont lancés. Mardi dernier, une réunion publique s'est tenue dans la grande salle de l'Ecole nationale de musique. Plus de 200 personnes avaient fait le déplacement. Si les présents étaient souvent des élus, le public était également composé de simples habitants, curieux de savoir le temps qu'ils allaient gagner pour rallier Paris grâce à Eole.



Voici à quoi pourrait ressembler le prochain plan du réseau RER en 2020.

Prévue en 2020, l'arrivée du RER E à Mantes contribuerait aux demandes actuelles de déplacement quotidien, et permettrait une adaptation de l'offre ferroviaire au rythme de développement des bassins de vie et d'emploi. Prolongé donc vers l'ouest, le RER E emprunterait un nouveau tunnel d'environ 8 kilomètres en Haussmann-Saint-Lazare et La Défense. Au sortir de ce tunnel, à Nanterre, il emprunterait les voies ferrées existantes reliant Paris-Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie par Poissy, remplaçant de fait les trains transiliens qui assurent aujourd'hui cette liaison. De nouvelles voies seront également construites, ce qui permettra jusqu'à cinq trains de plus à l'heure de pointe entre Mantes et Poissy, soit quinze minutes gagnées entre Mantes et La Défense, ainsi qu'un gain de quinze minutes également entre Epône et Poissy.

Réseau Ferré de France et le Syndicat des Transports d'Ile-de-France portent conjointement le projet dont le coût total s'élèvera entre 2 milliards et 2,8 milliards d'euros, selon les scénarios retenus. Les travaux pourraient débuter en 2013 pour la ligne Mantes-Paris-Saint-Lazare via Poissy, permettant une première amélioration des conditions de circulations au bénéfice des trains normands. Les travaux se poursuivront en 2014 entre Haussmann-Saint-Lazare et La Défense-Nanterre pour s'achever en 2020 avec la mise en service totale de la branche ouest d'Eole.



Près de 200 personnes ont assisté à la réunion publique sur le prolongement du RER E mardi dernier à Mantes.

Si le projet, sur le papier semble idéal, certaines questions restent en suspens, comme par exemple la ligne Mantes via Conflans qui ne devra encore attendre plusieurs longues années avant de voir ses lignes cadencées à heures fixes. Ce qui est certains, c'est que le prolongement vers l'ouest d'Eole permettra une meilleure diffusion dans Paris, avec des connexions avec les autres lignes du RER et le métro.

Salle comble pour le débat public sur la prolongation du RER E à Poissy, Cœur de Poissy, 20 octobre 2010

La principale salle du cinéma C2L de Poissy affichait complet pour le début public concernant la prolongation du RER E vers Poissy et jusqu'à Mantes.

Trois heures d'échanges nourris en présence de nombreuses personnalités dont Monsieur Philippe Court, le sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye.

Les points marquants de cette soirée particulièrement soutenus par notre association.

- Les nuisances sonores accompagnant cette prolongation. Plusieurs interventions précises pour réclamer de nouvelles études approfondies pour limiter au maximum le bruit. A Poissy, les riverains des berges de Seine sont particulièrement touchés par ce dossier et les nuisances sonores encourues.

- Le maintien de la desserte du RER A à Poissy. Comme inscrit dans notre contribution, la desserte de Poissy avait été supprimée lors de la première mouture du dossier en décembre 2009. Elle réapparaît ici. Pour combien de temps?

- Une desserte gare Porte Maillot. Ce maillage est essentiel dans la nouvelle configuration.

Pour tout savoir sur ce dossier de la prolongation: [Prolongation RER E](#)

La contribution de Cœur de Poissy

Dossier réalisé par l'association autour de Patrick Meunier, commission transport.

Dossier complet sur le site du débat public: [cliquez ici](#)

Cœur de Poissy est favorable au développement des solutions de transport collectif.

Solutions ferroviaires et bus, urbains ou sur autoroutes, reçoivent pleinement notre soutien.

Cœur de Poissy accueille donc favorablement un débat public sur le projet RER E à l'Ouest. Mais débattre est une chose, réaliser en est une autre.

Nous regrettons vivement de ne pas voir se concrétiser plus rapidement le projet Tangentielle Ouest. **On ouvre un nouveau dossier sans terminer le précédent.**

La concertation est terminée pour la partie sud, où en est-on pour la partie nord, et notamment à Poissy ? Pour quand le premier coup de pioche ?

Le Projet RER E à La Défense est avant tout un projet parisien, destiné à mieux relier ce pôle d'activité à la gare du Nord à Roissy et à la banlieue Est, en déchargeant la ligne A du RER

Une meilleure liaison vers la Défense est aussi attendue dans les communes du Val de Seine de Poissy à Mantes.

Répondre à ces attentes diverses par un projet unique peut sembler pertinent.

A Poissy, la liaison vers La Défense, par 6 RER A en pointe n'a jamais fait l'objet de critiques fortes. Par ailleurs, les 3 trains sans arrêt tracés vers Paris St Lazare en 18 minutes sont très appréciés.

Mais les usagers savent que ces trois derniers trains, qui viennent des Mureaux ou de Mantes, sont sujets à des irrégularités horaires voire à des suppressions liées à la charge de l'axe Poissy Mantes et à divers incidents souvent en rapport avec à la malveillance ou l'imprudence. Le RER A est alors une assurance.

Le projet pour Poissy est alléchant, mais notre association le considère avec prudence :

1/ Augmentation des fréquences en pointe entre Poissy et Mantes

Le schéma proposé comporte en pointe 18 trains en mélange, RER, Intercités et TER par heure. Certains sont à arrêts multiples, d'autres roulent à 160 km/h. en heure creuse circulent des trains de Fret.

Ce mélange des genres n'est pas propice à un écoulement optimal du trafic.

Il sera très difficile d'exploiter sans incidents cette section

Paris Mantes comporte encore des sections à deux voies seulement très sensibles aux incidents, notamment la section Poissy-Vernouillet

Pour sécuriser ce schéma, un investissement en infrastructures, création de troisième ou quatrième voies, était indispensable. Il ne sera pas effectué. Un projet de création de deux

voies nouvelles à travers la boucle de Chanteloup a été abandonné. Il répondait aux besoins du RER E aux perspectives d'aménagement de la Boucle.

Si la ligne TGV Normandie ne se réalise pas – ni même une liaison plus directe de Paris à Mantes, la pression sur la ligne classique pour y développer les dessertes Intercités ne cessera pas au détriment du RER E.

Outre des RER E, l'arrêt de certains TER normands à Poissy est prévu.

Rappelons que les trains en provenance de Mantes ne peuvent être reçus à Poissy que sur une seule voie, tandis que ceux en direction de Mantes peuvent être reçus sur deux voies encadrant un même quai. Ces deux voies offrent beaucoup plus de souplesse en alternant les arrivées sans attendre qu'une rame quitte le quai pour en recevoir une autre.

Cette souplesse ne sera pas symétrique pour les deux sens de circulation.

2/ La desserte RER A de Poissy serait maintenue

Etrangement, la première version retenue par le STIF en décembre 2009 ne prévoyait pas ce maintien.

Elle prévoyait la suppression du RER A et la création d'un omnibus en direction de Paris St Lazare via Nanterre Université. Ceci aurait constitué un retour en arrière de plus de 20 ans.

Pourtant, nous pensons que c'est bien ce qui se produira. La coexistence des lignes A et E entre Poissy et La Défense ne serait pas rationnelle.

Mais surtout, le maintien de la branche Poissy du RER A ne permettrait pas d'alléger le tronçon centre du RER A en nombre de trains. Le projet présenté aboutit à un faible allègement de 15% en nombre de voyageurs du tronçon central, mais pas en nombre de trains.

Or c'est la haute fréquence de succession des trains qui pose problème entre La Défense et Vincennes. Les temps de stationnement en station dépendent certes du volume des flux de voyageurs, mais ce paramètre n'est pas décisif.

Nous sommes très perplexes sur le maintien du RER A à Poissy.

3/ De nouvelles liaisons de Poissy vers Paris-Nord et ses TGV, Roissy et la banlieue Est

Ces nouvelles liaisons coûteront beaucoup à Poissy

La précarité du maintien de la desserte par le RER A nous fait craindre en contrepartie **la perte de l'accès au cœur de Paris**– Les Halles, Gare de Lyon TGV, Marne La Vallée

Les liaisons rapides vers la **gare St Lazare** dans des trains comportant suffisamment de places assises, seront à coup sûr perdues.

La station Hausmann St Lazare du RER E, c'est le fond d'un puits, et des correspondances très malcommodes avec le métro urbain et le réseau de bus.

4/ Un nouveau matériel roulant

Le matériel actuellement utilisé sur le RER E dénommé Z 22500 est cousin des rames à deux niveaux du RER A.

Notons qu'il ne s'agit nullement du matériel « bleu blanc rouge » présenté à tort sur le site du débat public. Ce dernier n'a jamais circulé sur le RER E. Heureusement, car dans sa version d'origine, c'est une véritable bétailière

Le matériel à deux niveaux des RER A et E n'est guère plus satisfaisant et ne présente pas les qualités de confort des rames « Transilien » à deux niveaux pourtant plus anciennes, mais rénovées, utilisées entre Paris et Mantes

La clim ne fait pas tout. Des espaces peu rassurants cloisonnés par des escaliers, les sièges inconfortables, la crasse, ne font guère envie.

5/ Des travaux dans le quartier de la Gare

S'il ne prévoit pas d'investissement de capacité lourd, le projet RER E à l'Ouest comporte quelques travaux d'aménagement des infrastructures à Poissy

***Suppression du tronçon de voie unique du RER A au droit des usines Peugeot – et oui, il y avait là une curiosité ferroviaire peu connue, un tronçon de RER à voie unique...-

***Allongement côté Mantes de la voie 2 bis, pour en améliorer la vitesse d'accès et réduire les effets du ralentissement sur les trains suivants. – il s'agit de la voie à quai qui reçoit les trains en provenance de Mantes. Nous sommes ici en zone très urbanisée, et il conviendra d'être vigilant.

6/ Des relations améliorées en Val de Seine

L'amélioration des fréquences et l'existence de trains semi-directs entre Vernon Mantes Les Mureaux Poissy et Paris est une amélioration incontestable pour les déplacements entre sites du Val de Seine. Si le projet fonctionne convenablement. Aujourd'hui, aller en heure de pointe de Mantes à Poissy nécessite un changement et beaucoup trop de temps.

Pour autant, on ne crée rien pour relier le nord et le sud de la Seine. Aller de Poissy à Cergy , de Poissy à Meulan ou de Poissy à Argenteuil par le train restera compliqué et long.

Synthèse

Des propositions intéressantes cachent des inconvénients graves pour les pisciacais.

L'absence des investissements lourds de capacité qui devraient accompagner le projet, rend ce dernier très vulnérable aux incidents et à la surcharge de l'itinéraire utilisé.

Les pisciacais attendent un matériel roulant de bon confort. Et un service fiable

Débat public prolongement RER E, CA Deux Rives de Seine, 19 octobre 2010

La prochaine réunion publique a lieu mardi 19 octobre à Poissy. Retrouvez toutes les précisions sur cette réunion dans la newsletter du débat public :

Le projet soumis au débat public consiste à prolonger le RER E de la gare Haussmann-Saint-Lazare à la gare de Mantes la Jolie, en passant par le quartier d'affaires de La Défense et Nanterre.

La branche ouest du RER E traverserait 3 départements, 24 communes et elle desservirait 1,4 million d'habitants et 700 000 emplois.

La ligne emprunterait un nouveau tunnel d'environ 8 km entre Haussmann- Saint-Lazare et La Défense. Au sortir de ce tunnel, à Nanterre, elle rejoindrait les voies ferrées existantes reliant Paris Saint-Lazare à Mantes la Jolie par Poissy, remplaçant les trains Transiliens (ligne J via Poissy) qui assurent aujourd'hui cette liaison.

Au total, le RER E transporterait plus d'un demi million de passagers par jour, à raison d'un RER toutes les 10 mn en moyenne, entre Mantes et Paris en heure de pointe. La capacité de transport de sa branche ouest serait supérieure de près de 50 % à celle de la ligne actuelle Mantes Saint-Lazare via Poissy.

Venez-vous informer et participer au débat public.

Réunion publique du 19 octobre 2010 à 19h à Poissy - cinéma C2L - 121 rue Général de Gaulle :

Quel effet sur la desserte de Poissy et le développement de Seine Aval ?

Cette réunion publique à Poissy pose, en particulier, les questions des effets du prolongement du RER sur la desserte de Poissy et le développement du territoire de l'Opération d'intérêt national (OIN) Seine Aval.

Cette dernière thématique est une des problématiques centrales du débat public : *æ en effet, dans sa décision du 13 février 2010 d'organiser un débat public sur le prolongement du RER E à l'ouest, la Commission nationale du débat public (CNDP) a indiqué que l'une des motivations principales de cette décision était : « l'intérêt national du projet » « desservant l'opération nationale de Seine Aval »*

La notion d' « intérêt national » d'un projet est un des critères principaux pour fonder la décision de la CNDP d'organiser un débat public.

Cette réunion publique permettra, en particulier, d'aborder les thèmes :

- de la desserte de la commune et de ses abords immédiats,
- mais aussi, plus largement, de la dynamique de développement que serait susceptible d'impulser le prolongement du RER E sur l'ensemble du territoire de l'OIN, qui comprend le secteur compris entre Conflans-Sainte-Honorine et Bonnières-sur-Seine, incluant les pôles urbains des Mureaux et de Mantes-la-Jolie, soit actuellement 51 communes, environ 370 000 habitants et 120 000 emplois.

Après les trois premières réunions publiques, plus de 570 personnes ont déjà participé activement aux réunions du débat et posé de nombreuses questions, portant en particulier sur :

- les objectifs du projet : la nécessité de décharger le RER A, la régularité de la desserte, les trains directs et les omnibus...
- les options en débat : la gare du futur RER E à la porte Maillot ou à la porte Clichy, l'implantation des gares à La Défense, la desserte de Nanterre...
- les modalités de réalisation : l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, le bruit occasionné par les travaux et la future ligne, les délais de réalisation, le confort, la sécurité, les tarifs, les modalités de

financement...

- les connexions avec les autres moyens de transports...

- les questions annexes soulevées par le projet : la desserte de l'aéroport de Roissy, les perspectives d'amélioration du RER à l'est, la desserte de la rive droite, la desserte de la Boucle de Montesson...

Comment s'informer ?

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR LE PROLONGEMENT DU RER E

Tour Pacific - Bâtiment Est - 11, cours Valmy, 92977 Paris La Défense 7

contact@debatpublic-rer-e.org - www.debatpublic-rer-e.org <<http://www.debatpublic-rer-e.org>> -

numéro vert : 0 800 618 618

Retrouvez le calendrier des 10 réunions du débat public



ReunionsDebatEole

Consultez le dossier du débat public du prolongement du RER E



Synthese EOLE

Pour toute question : www.debatpublic-rer-e.org

Articles liés au contexte du projet

Un programme ambitieux pour valoriser les bords de Seine, Le Courrier des Yvelines, 20 octobre 2010

Le Département des Yvelines, par la voix de son président Alain Schmitz, a présenté un programme ambitieux pour la rénovation des berges de Seine, et au-delà pour la promotion du fleuve comme un élément essentiel de la vie des habitants de Seine-Aval.

Un des objectifs du conseil général des Yvelines est de rappeler aux Yvelinois que la Seine est « *un atout extraordinaire* ». « *D'autres départements se lancent, comme nous aujourd'hui, dans la reconquête des bords de Seine* », indique Alain Schmitz le président UMP du conseil général des Yvelines. « *Avec le Grand Paris, avec le canal Seine-Nord qui sera une grande autoroute fluviale, avec notre position de porte de la capitale en amont du fleuve, les Yvelines ont un rôle à jouer* », ajoute-t-il.

Consolidation des berges et création de passerelles

Les actions budgétées à hauteur de 22 millions d'euros pour les trois prochaines années (en partenariat avec les communes, et le conseil régional d'Ile-de-France dont les subventions seront sollicitées) vont prioritairement à la consolidation des berges et à l'aménagement de circulation pour les piétons et les vélos. Dès cette année, les chantiers vont commencer. Sur 105 kilomètres de Seine, et 5 kilomètres d'Oise, une douzaine ont été identifiés. A commencer par « *la reconquête d'espaces qui ne sont plus praticables à pied, parce qu'abandonnés* », tel l'ancien chemin de halage le long de l'usine Renault à Flins-sur-Seine par exemple. Neuf secteurs entre La Roche-Guyon (Val d'Oise) et Mantes feront ainsi l'objet d'une attention particulière du SMSO.



Alain Schmitz, le président UMP du conseil général des Yvelines, et Daniel Level, conseiller général et maire UMP de Fourqueux.

La deuxième partie du programme concerne les liaisons douces. La construction de trois passerelles légères et bien intégrées dans leurs sites est prévue, dans une première phase entre Mantes et Limay, entre Meulan et Les Mureaux ensuite. Pour ces deux programmes les études seront lancées en 2011 (8 à 9 millions d'euros de budget). L'année d'après le projet de liaison entre Carrières-sous-Poissy et Poissy, où la passerelle prendra appui sur les piles du vieux pont, sera mise à l'étude à son tour. Une dernière passerelle sera construite, enfin, entre Andrézy et Conflans-Sainte-Honorine au-dessus de l'Oise.

Après ces réalisations, il appartiendra aux pouvoirs publics de reprendre possession du domaine fluvial parfois confisqué par des propriétaires de villas peu scrupuleux. Le chemin de halage est en effet public partout (la réglementation prévoit une servitude de passage de 3 mètres 25), il n'est pas inutile de le rappeler.

* Le SMSO est un syndicat mixte basé à Versailles, créé le 1er octobre 2007 par le département des Yvelines (1 350 000 habitants) et 46 communes yvelinoises (480 000 habitants) riveraines de la Seine et de l'Oise (105 km de fleuve et rivière), assimilé 40 000/80 000 habitants. Ses missions portent sur l'aménagement et l'entretien des berges et des abords de la Seine et de l'Oise, ainsi que leur valorisation par les loisirs, activités de nature, et tourisme liés au fleuve.



L'Agora de Nanterre était plein ce lundi 18 octobre 2010 pour la première réunion de concertation du projet du stade Racing Arena 92; une centaine de personnes y ont assisté. De nombreux habitants, élus et représentants d'associations avaient fait le déplacement pour découvrir les grandes lignes de ce projet. Le stade Racing Arena 92, porté financièrement par le Racing 92 et Stadome aura pour emplacement l'actuel terrain des Bouvets à Nanterre. Ce stade dédié au Rugby développera 32 000 places et pourra en configuration concert ou spectacle accueillir 40 000 spectateurs. Le stade Arena 92 dont le coût est chiffré à 200 M€ sera le premier financement privé pour une enceinte sportive de cette envergure.

Selon Pascal Simonin, le gérant de Stadome, société en charge du projet, le stade Arena 92 devrait accueillir 18 matchs de rugby par an, mais aussi 8 évènements musicaux (concerts, opéra,...) et 2 grand shows motorisés (voitures, motos,...). Grâce à son toit automatique, le stade pourra se transformer en la plus grande salle de concert couverte de France. "80% des utilisateurs du stade s'y rendront en transport en commun" explique Pascal Simonin. La ville de Nanterre, dont le maire Patrick Jarry rejoint le projet, devrait toucher si le projet aboutit 1 M€/an liés aux évènements sportifs et 5 M€/an liés aux activités de bureaux et commerces.

80% des habitants de Nanterre sont favorables et 84% sont convaincus que l'équipement aura des retombées positives pour Nanterre d'après un sondage réalisé auprès des habitants de Nanterre.

"60 emplois permanents seront créés ainsi que 800 emplois intermittents (stadier, guichetier,...); nous engagerons en priorité des citoyens de Nanterre" assure Pascal Simonin aux habitants et au maire. Pascal Simonin a également expliqué que le stade vivrait en permanence avec son restaurant gastronomique, sa boutique et ses 28 000 m² de bureaux.

Pour Jacques Capet, représentant de l'association "Naturellement Nanterre" ce projet va densifier le quartier au détriment de l'environnement "les habitants n'auront pas d'argent pour se payer des places" peste t-il. Avis partagé par un autre intervenant dans la salle qui estime que ce stade sera destiné uniquement aux personnes à bons revenus. Mais pour Sébastien, c'est tout le contraire, il est venu vêtu d'un maillot aux couleurs de l'équipe du Racing 92 où évolue Chabal, pour soutenir le projet. Sébastien souhaite que ce futur stade conserve l'ambiance "familiale" de l'actuel stade du Racing à Colombes où les tribunes proches du terrain permettent une meilleure ambiance.

Le projet du stade Arena avait été présenté en 2008 à la mairie de Nanterre par le Racing avant d'être officialisé le 16 juin 2009 aux habitants de Nanterre. En juillet 2010, une sélection de 4 architectes ont été retenus pour le projet parmi 27 propositions : Il s'agit de Marc Mimram, Christian de Portzamparc, Jean-Michel Wilmotte et Jean-Pierre Buffi. Après un bilan de la concertation en janvier 2011

transmis à la CDP, l'architecte lauréat sera désigné en avril 2011 -une nouvelle sélection des deux finalistes sera organisée le 15 novembre prochain-. La demande de permis de construire sera alors déposée en mars 2011. En mars de la même année une enquête publique sera lancée pour la révision du PLU dont la délibération du conseil municipal est prévu pour juin 2011. Le Racing espère l'obtention du permis pour septembre 2011 afin de procéder au lancement des travaux début 2012, les travaux devraient durer 24 mois.

Prochaine réunion de concertation :

- Le samedi 6 novembre 2010 : 14h30 - 16h : visite du site des Bouvets, en présence du Maire de Nanterre
- Le jeudi 25 novembre 2010: réunion de présentation spécifique pour le monde du sport et de la culture de Nanterre. Lieu : Palais des sports de Nanterre à 19h. 136 avenue Joliot Curie.
- Le mardi 7 décembre 2010 : réunion spécifique aux riverains d'Aréna 92. Lieu : salle Le Corbusier à 19h. 49 Esplanade Charles de Gaulle à Nanterre.
- Le jeudi 16 décembre 2010 : réunion spécifique en direction de la jeunesse à 18h. Maison Daniel-Féry, 10/14 boulevard Mansart à Nanterre.

Philippe Chaix, directeur de l'EPAD fera le point sur le **Plan de Renouveau et sur les différentes opérations en cours et à venir sur le territoire de La Défense avec le public autour de la maquette du quartier**. Il présentera également le nouvel établissement EPADESA qui entrera en fonction début novembre après l'officialisation de la fusion de l'EPAD et de l'EPASA par les conseils d'administration.

La présentation se déroulera dans les locaux de l'EPAD à la tour Opus 12 le Samedi 23 octobre 2010 de 10H30 à 12h30 à Galerie des Projets.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès de : Constantin Nicolai au 01 41 45 58 27 ou à cnicolai@epaladefense.fr